

L'ÉCHO DES FALAISES

Journal de Leclercville ❖ Février 2022

Message du maire

Nous voilà déjà en février, ce qui nous rappelle que la période printanière est à nos portes. Les messages d'espoir que nous apporte le printemps sont toujours rassurants, puisqu'ils nous redonnent un élan d'énergie avec luminosité qui augmente à chaque jour de quelques minutes.

Lorsque nous parlons d'espoir nous ne pouvons que nous réjouir des annonces faites par le Premier ministre mardi après-midi, soit les étapes vers un déconfinement presque complet. Bien que les restrictions que nous nous sommes imposées comme société étaient nécessaires dues à la pandémie, il n'en demeure pas moins que nous sommes heureux de voir poindre à l'horizon un retour presque à la normale.

Revenons maintenant aux affaires de notre municipalité. Tout d'abord comme je le soulignais dans mon message du mois dernier, votre conseil a pris la décision de déplacer le bureau municipal dans l'ancien immeuble qui était occupé par la Caisse Populaire de Leclercville avant la fusion avec les autres Caisses Populaires des municipalités avoisinantes. Les travaux d'aménagement avancent bien, Marcel Barabé employé de la municipalité, dirige les travaux de réfection qui sont déjà commencés. D'ici le début de mars, lorsque la température sera plus clémente, il lui faudra sortir les coffres fort qui ne seront plus nécessaires pour la municipalité. Il faut spécifier que cet immeuble possède au sous-sol une pièce aménagée pour conserver les documents dans un endroit plus résistant en cas d'incendie. Il faut signaler que les conseillers se sont portés volontaires pour donner un coup de main à Marcel en cas de besoin. Bien sûr, cette aide se fera bénévolement. Ce geste démontre bien qu'ils ont à cœur, la fonction que vous leur avez confiée.

Un autre fait à signaler est l'ajout d'une personne à temps partiel pour donner un coup main administratif dans la municipalité, soit au Parc de l'Île, au camping, aux loisirs.... Mme Josée Dufort, dans sa fonction, accompagnera les bénévoles dans leurs diverses tâches et verra à l'organisation d'événements dans la municipalité. Cet ajout de personnel était devenu nécessaire avec l'augmentation des charges pour nos bénévoles due à plusieurs ajouts d'activités et de programmes subventionnés dans le monde municipal. Votre conseil fonde de grands espoirs que ces changements seront bénéfiques pour l'amélioration de notre vie communautaire. Bienvenue Josée!

Denis Richard, maire



Table des matières

Message du maire	1
Publication municipale	2-4
Autres informations	6-7

DATE DE TOMBÉE : 4 mars 2022

PROCHAINE PARUTION : 11 mars 2022

Veillez faire parvenir vos articles à l'adresse suivante : mun.leclercville@videotron.ca

PRINCIPALES DÉCISIONS – SÉANCE ORDINAIRE DU 7 FÉVRIER (en visioconférence)
L'enregistrement audio de la séance est disponible sur le site internet de la municipalité

Autoriser la directrice générale à prendre les procédures pour les ventes des immeubles pour taxes impayées.

Créer un fonds réservé pour les élections (prévu par la Loi).

Affecter 500 \$ au fonds réservé pour les élections.

Donner un avis de motion pour l'adoption d'un règlement d'emprunt pour des travaux sur la rue Saint-Jean-Baptiste.

Procéder à l'embauche de madame Josée Dufort à titre de coordonnatrice administrative.

Adopter le règlement 2022-172 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Autoriser l'inspecteur municipal, responsable de l'urbanisme, à émettre un permis pour l'affichage spécial peinturé directement sur le mur du bâtiment malgré l'article 10.1.8 du règlement de zonage.

Autoriser les membres du conseil bénévolement, en fournissant gracieusement les équipements requis, à sortir les coffres-forts du futur bureau municipal.

Information municipale

COLLECTE D'ORDURES, DE RÉCUPÉRATION ET MATIÈRES ORGANIQUES.

Prenez note que le calendrier des collectes annuelles est disponible sur notre site internet. Nous vous rappelons que les collectes se font dorénavant le lundi.

Il y aura une collecte de matières organiques le 14 février prochain, retour de la collecte hebdomadaire à partir du 4 avril.



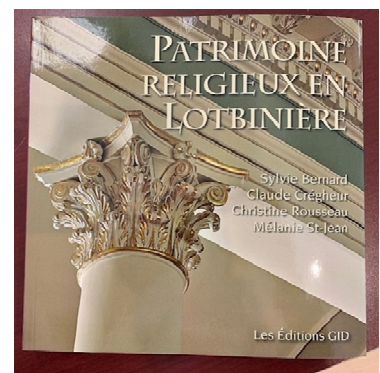
Coffres-forts à vendre

Comme vous le savez, le bureau municipal déménagera dans le bâtiment de l'ancienne Caisse au printemps prochain. La municipalité doit se départir de deux coffres-forts, ces derniers seront sortis à l'extérieur.

Vous pouvez faire votre offre en communiquant avec la municipalité au **819 292-2331** ou par courriel au mun.leclercville@videotron.ca.

Livres à donner

Si vous le désirez, nous avons une vingtaines d'exemplaires du livre Patrimoine religieux en Lotbinière à offrir. Très intéressant et bien fait, aussi riche en histoire qu'en images.



QUESTIONS DES CITOYENS – RÉPONSES DU CONSEIL MUNICIPAL – FÉVRIER 2022

On vous présente ici une nouvelle section du journal émergeant principalement de la situation actuelle liée à la pandémie de COVID-19 qui, à cause des consignes sanitaires, ne permet pas ni aux élus municipaux ni aux citoyens de se réunir en personne.

Comme certains de nos concitoyens l'ont fait, nous invitons TOUS les citoyens de Leclercville à poser leur question ou faire leur commentaire par courriel à l'adresse de la directrice générale, madame Lucie Beaudoin, au dg@munleclercville.qc.ca qui nous les transmettra. Il nous fera plaisir (maire et membres du conseil), de répondre ICI à vos questions.

Q. En ce qui concerne la mise aux normes des installations : est-ce que la municipalité a l'intention d'aider financièrement les propriétaires?

R. En effet, le conseil municipal se penche sur une possibilité de faire un emprunt temporaire afin d'aider financièrement les propriétaires qui le souhaitent. Les modalités détaillées restent à préciser mais le principe serait que la municipalité avance les fonds nécessaires pour payer l'entrepreneur (sur présentation d'une facture) et le remboursement se ferait sur 5 ou 10 ans directement sur le compte de taxes. Des informations supplémentaires suivront sous peu.

Q. Au sujet de la zone tampon pour les limitations de vitesse : serait-il possible de prolonger la zone, du côté ouest, jusqu'à la Halte Ste-Emmélie?

R. La demande a été faite au ministère des Transports (MTQ) et nous attendons un retour de leur part. IL faut retenir que c'est le MTQ qui décide.

Q. Qu'en est-il de la fibre optique?

R. Le dossier suit son cours. Normalement, à l'automne 2022, tout le territoire de Leclercville sera branché.

Q. La mairie est l'institution parmi les plus significatives et l'immeuble choisi pour ses bureaux est généralement un bâtiment patrimonial. Qu'est-ce qui a donc motivé l'actuel conseil à déménager la mairie dans le bâtiment de l'ancienne caisse?

R. La réponse à cette question soulève plusieurs points :

- L'opportunité de l'acquisition à peu de frais de ce bâtiment grâce à la collaboration du conseil municipal en place à ce moment-là;
- Le bâtiment est plus récent et fonctionnel pour accueillir des bureaux;
- Les coûts d'entretien et de maintien du bureau municipal actuel sont et seront de plus en plus importants. De telles dépenses vue l'utilisation actuelle a amené le présent conseil à se questionner;
- Le positionnement au cœur du village;
- La proximité des citoyens;
- Les activités grandissantes au Parc de l'Île (camping et autres);
- L'ancien presbytère, est un des bâtiments patrimoniaux les plus importants de notre belle Municipalité. Son architecture et son point de vue en font assurément l'un des plus beaux bureaux municipaux du Québec faisant peut-être même l'envie de certain. Par contre, vue la taille de notre structure municipale, nous croyons que de l'utiliser comme simple Mairie ne l'utilisait pas à son plein potentiel mais surtout que cette utilisation n'en fait profiter que trop peu de concitoyens et d'organismes de notre municipalité.
- Au cours des prochains mois, plusieurs scénarios seront envisagés pour déterminer la future vocation de ce site exceptionnel, en tenant compte des contraintes qui s'appliquent aux bâtiments patrimoniaux. Soyez assuré et sans crainte que son utilisation citoyenne sera toujours au cœur des réflexions.

Votre conseil municipal

POSTES ÉTUDIANTS POUR LA MUNICIPALITÉ ET LA CDECL

PRÉPOSÉ DE CAMPING (PARC DE L'ÎLE) (1 POSTE)

Principales tâches :

- Entretien du bloc sanitaire;
- Entretien du terrain (tonte de la pelouse, entretien des arbustes, désherbage, etc.);
- Assister les bénévoles lors des heures de pointe de l'achalandage au camping.

Accomplir différents autres travaux selon les besoins.

Le poste est offert à compter du 6 juin 2022 pour une période de 13 semaines à 40 heures/semaine. Il peut être nécessaire de travailler la fin de semaine de temps en temps.

AIDE-JOURNALIER (1 POSTE)

Principales tâches :

- Accompagner le journalier dans son travail;
- Entretien des bâtiments et terrains de la municipalité;

Accomplir différents autres travaux selon les besoins.

Le poste est offert à compter du 23 juin 2022 pour une période de 8 semaines à 40 heures/semaine.

COMMIS DE BUREAU MUNICIPAL (1 POSTE)

La personne devra faire diverses tâches cléricales selon les besoins : classement, répondre au téléphone accueillir les citoyens, etc.

Exigences pour le poste

Le poste est offert à compter du 23 juin 2022 pour une période de 8 semaines à 32 heures/semaine.

GUIDE TOURISTIQUE (1 POSTE)

Principales tâches :

- Accueillir les visiteurs et touristes de passage;
- Guider les visiteurs pour l'exposition et répondre à leurs questions;
- Faire l'entretien du site de l'exposition (balai, époussetage, etc.) selon les besoins.

Accomplir différentes autres tâches selon les besoins.

Le poste est offert à compter du 23 juin 2022 pour une période de 8 semaines à 30 heures/semaine. L'horaire de travail comprend les fins de semaine.

AUTRES PRÉCISIONS :

Être un(e) étudiant(e) ou sans emploi et être âgé(e) entre 15 et 30 ans. Salaire à discuter.
Les postes offerts sont sujets à l'obtention de subvention.

Pour postuler, envoyez votre curriculum vitae et une lettre d'intérêt au plus tard le 30 mai à 16h:

Madame Lucie Beaudoin, directrice générale
dg@munleclercville.qc.ca

Seules les personnes retenues pour une rencontre seront contactées.

Mesures sanitaires : Nous aurons plus de détails très bientôt concernant l'annonce des assouplissements des mesures sanitaires qui débuteront le 14 février prochain.

Plusieurs mesures (nombre maximum de personnes, passeport vaccinal, port du couvre-visage, etc.) toucheront les clubs FADOQ. Cependant, les réunions administratives et les assemblées en présentiel demeurent interdites.

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Bonjour,

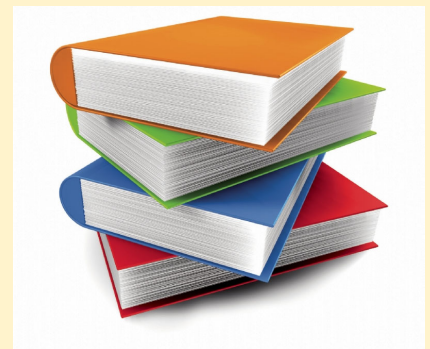
J'ai le plaisir de rouvrir la bibliothèque municipale de Leclercville. Pour ce faire, j'aurais besoin de bénévoles pour s'impliquer avec moi. Si vous avez des livres à donner, je serai preneuse, j'irai les chercher sans problème.

L'ouverture sera le jeudi, de 19 h à 20h30 à partir du 17 février prochain.

Vous pouvez communiquer avec moi au 819 292-1129.

Au plaisir de vous rencontrer!

Nicole Beaudet



BESOIN DE SURVEILLANTS À L'ÉCOLE

Bonjour chers parents,

Nous sommes présentement à la recherche de personnes pour nous supporter dans la surveillance de nos élèves (midi, récréation, etc.) Si vous êtes intéressé à travailler avec nous (ou que vous connaissez quelqu'un qui aurait des heures à nous offrir), il nous fera plaisir de vous accueillir. Nous allons nous adapter au niveau de votre disponibilité. Aucune formation n'est exigée. Bien sûr, une rémunération sera présente. Vous pouvez nous contacter à l'école au (418) 796-2433. Nous vous remercions de votre collaboration.

Normand Landry

Directeur

Écoles de la Berge,
du Chêne et de la Falaise

Cet hiver, sors de ton cocon et fais un bond vers l'engagement !

Le jumelage interculturel dans Lotbinière c'est :

- S'engager en famille, en couple ou individuellement
- Inclure les personnes immigrantes et leur famille dans notre région
- Partager la culture québécoise et se familiariser avec d'autres cultures
- Aider dans la pratique de la langue française
- Participer à son rythme et selon ses intérêts

DÉBUT DE JUMELAGE EN CONTINU



Pour toute information, communiquez avec nous !

418 888-8855, poste 242

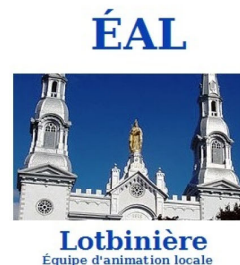
facebook.com/amelieseguineconseillere

aseguin@carrefouremploi.lotbiniere.com

Avec la participation financière de :

Québec





La guignolée 2021, une générosité sans précédent

La 11^{ème} édition de la guignolée réalisée par le Comité de dépannage LLE est terminée. Cette année, grâce à votre générosité, 27 paniers de Noël ont été distribués et un dépannage alimentaire d'urgence a été réalisé cette année, pour un total de 65 personnes aidées dont 45 adultes et 20 personnes mineures.

Nous tenons à remercier chaleureusement les résidents de Saint-Édouard, Lotbinière et Leclercville de même que les entreprises de nos trois communautés pour leur grande générosité qui nous ont permis d'amasser un total de 4 600 dollars lors des guignolées tenues dans chaque municipalité sans compter les nombreux dons en denrées et produits d'utilité quotidienne.

Comme à chaque année, la participation des Moissonneurs Solidaires avec leur grand apport en légumes frais et celle d'Aide Alimentaire Lotbinière permettent l'ajout de nombreuses denrées aux paniers locaux.

Nous voulons également remercier les nombreux bénévoles qui se sont impliqués dans la guignolée et dans la préparation des paniers, ainsi que les pompiers de nos trois communautés qui en ont fait la distribution. Merci également aux différents commerces, à nos trois écoles primaires et nos églises qui demeurent des alliés indéfectibles en acceptant de recueillir argent et/ou denrées.

Enfin, merci aussi aux municipalités et à l'Église de Saint-Louis-de-Lotbinière qui ont gracieusement permis l'utilisation de leurs locaux pour la cueillette, l'entreposage, le tri et la distribution des denrées.



GRATUIT - www.maisonfamililotbiniere.com 418-881-3486

Programmation d'hiver 2022 – Inscription – Information

Du 31 janvier au 27 mai

ATELIERS (HOMMES, FEMMES, ENFANTS, PARENTS, GRANDS-PARENTS, TOUS TYPES DE FAMILLES (SÉPARÉES, RECOMPOSÉES,...))

Chouette & Pirouette (mar au vend, 9h-11h)	Ateliers-découvertes Parents-Enfants (0-5 ans) et Entre Parents
Bébé-Câlin (mer, 13h-15h)	Ateliers-découvertes Parent-bébé. Échanges sur différents thèmes
Stimulation langage motricité (sam 9h30-11h30)	Ateliers Parents – enfants 3-6 ans. Explorer les défis moteurs et de langage... Jeux collectifs, psychomoteurs et motricité fine. Soutien en groupe et en individuel
Circuits motricité (0- 5 ans)	Ateliers parents-enfants favorisant le développement moteur. Parcours adaptés.
Je crée mes livres en famille (sam, 13h-15h)	Atelier parents-enfants 3 à 12 ans pour créer ses propres livres.
Conscience émotionnelle (jeu 9h30-11h30)	Apprendre à exprimer et accueillir tes émotions, vivre le moment présent.
Santé physique et mentale (ven, 9h30-11h)	Exercices et techniques pour vous détendre, vous dégourdir et vous revigorer
Lire pour grandir (lun, 9h30-11h30)	Atelier parents-enfants, découvrir les multiples plaisirs dans l'éveil à la lecture
Cultivez votre vivacité cognitive (musclez vos méninges) (ma 9h30-11h30)	Développer et entretenir vos capacités cognitives, connaissances, stratégies, vitalité intellectuelle, apprentissages, vivacité d'esprit, autonomie...

LES APRÈS-MIDIS THÈMES 13h à 15h (adultes hommes, femmes de tous âges)

MARDIS-CUISINE On cuisine ensemble Discussion économiques	MERCREDIS-PÉRINATALITÉ Accompagnement de grossesse, Discussion Vie de famille	JEUDIS-CRÉATIVITÉ Création de tous genres Discussion Moi
--	--	---

SERVICES

ÉCOUTE ACCOMPAGNEMENT : Adultes, couples, mieux surmonter les difficultés	INTERVENIR : Conseils éducatifs pour parents d'enfants 5-17 ans	SOUTIEN POUR LES HOMMES : Mieux surmonter les difficultés	SOUTIEN SÉPARATION : Comment le vivre le plus harmonieusement possible, pour les enfants, pour vous	CONSULTATION PROFESSIONNELLE BRÈVE: Avocat Médiation familiale
SERVICES DE DROITS D'ACCÈS SUPERVISÉS : Volet échange, visites	MÉDIATION CITOYENNE : Soutien concernant les conflits (voisinage, famille...)	FÊTE-CŒUR-TEMPS : Du temps pour les aînés	PRÉSENCE LOTBINIÈRE : Suivi, accompagnement, soutien lors d'un deuil	ACCÈS-LOISIRS : Pour participer à un loisir gratuitement

PRODUCTEURS DE BONS COUPS

AGROENVIRONNEMENT EN LOTBINIÈRE

METTRE EN LUMIÈRE LES BONNES PRATIQUES DE NOS PRODUCTEURS

LE PROJET

La MRC de Lotbinière regorge de fermes et d'entreprises qui œuvrent dans l'agroalimentaire. Cependant, les bonnes pratiques environnementales des productions sont souvent peu mises en avant.

En tant qu'organisme de bassin versant, l'OBV du Chêne a plusieurs fois eu l'occasion de constater l'implication des producteurs à travers différents projets touchant la qualité de l'eau en milieu agricole.

C'est ainsi qu'en 2019 a démarré le projet *Producteurs de bons coups*. D'une durée de 3 ans, le projet consiste à recenser les aménagements et pratiques agroenvironnementaux et à mettre en lumière leur maître d'œuvre.

Ainsi, vous pouvez maintenant découvrir vos producteurs de bons coups à travers différentes plateformes !

LES ACTIVITÉS

CARTE INTERACTIVE

tinyurl.com/CarteIntBonscoups

PORTRAITS DE PRODUCTEURS

tinyurl.com/PortraitsBonscoups

CAPSULES VIDÉO

tinyurl.com/CapsulesBonscoups

SITE OFFICIEL DU PROJET

www.obvduchene.org/bonscoups

et bien plus !



MERCI

À l'ensemble de nos producteurs de bons coups de la MRC de Lotbinière (recensés ou non) qui contribuent tous les jours à nos besoins agroalimentaires tout en posant des gestes concrets pour l'environnement et le futur. À tous nos partenaires qui ont contribué au succès de ce projet : UPA, MRC et municipalités de Lotbinière, etc.

Québec

OBV du Chêne

Avec la participation financière de
MRC Lotbinière
PDZA
PLAN DE DÉVELOPPEMENT ET DE LA SÈVE SÈVÈRE

Le projet Producteurs de bons coups a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Tertiaire - priorités bioalimentaires.

QUI SONT-ILS ?

Ce sont ces femmes et ces hommes de la MRC de Lotbinière qui œuvrent dans le milieu agricole et qui prennent en compte dans leur production l'importance de l'environnement. Ainsi, ces producteurs réalisent des bons coups (pratiques, aménagements, certifications) qui procurent de nombreux biens et services :

HAIE BRISE-VENT



La haie brise-vent, grâce à sa hauteur et sa densité, agit tel un peigne, elle ralentit la circulation du vent (limitant ainsi l'érosion au sol) et bloque une partie de la neige et des particules aériennes (poussière et autres) en provenance des champs. Les arbres quant à eux contribuent à la séquestration du carbone, à la régulation des températures environnantes et à l'embellissement des paysages.

BANDE RIVERAINE



La bande riveraine est une zone tampon entre le milieu agricole et le milieu aquatique. La présence d'arbres confère une stabilité aux berges alors que les plus petits végétaux filtrent les eaux de ruissellement chargées de résidus agricoles (poussière, matière fertilisante, etc.). La présence combinée d'eau et de végétation en fait également un habitat de choix pour la faune.

CONSERVATION DES SOLS



Le sol est naturellement composé d'éléments qui rendent le milieu productif (matière organique, mycorhize, microfaune, etc.). Des producteurs s'éloignent du travail conventionnel (comme le labour) et misent sur cette dynamique naturelle. Par exemple, l'utilisation de cultures de couverture ou l'application de résidus organiques permettent de protéger et d'enrichir le sol durablement.

Grâce à leurs actions, les **PRODUCTEURS DE BONS COUPS** nous font réaliser que ces milieux ne sont pas que des champs agricoles, mais de véritables **agroécosystèmes**.

AMÉNAGEMENT FAUNIQUE



Les populations d'oiseaux, de chauve-souris et d'insectes ont dernièrement subi des déclinés importants. En milieu agricole, ils sont d'importants contributeurs à la pollinisation et/ou à la réduction des insectes ravageurs. L'installation de nichoirs et la préservation d'îlots de biodiversité (bandes fleuries, zones humides, etc.) contribuent à rendre le milieu plus accueillant pour cette faune champêtre.

AMÉNAGEMENT HYDROAGRICOLE



La gestion de l'eau en milieu agricole a un impact sur la qualité et la quantité d'eau disponible autant pour les producteurs que tous les autres utilisateurs. Le traditionnel étang d'irrigation permet à plusieurs producteurs d'irriguer sans dépendre du réseau de distribution d'eau. D'autres utilisent des concepts d'ingénierie avec l'irrigation au goutte-à-goutte (qui limite le gaspillage) ou la bande filtrante (qui assure la qualité de l'eau).

GESTION DES PESTICIDES



L'utilisation de pesticides, bien que parfois indispensable, implique des coûts monétaires et environnementaux. On peut en faire une utilisation parcimonieuse en appliquant les doses minimales, de manière curative (et non préventive) ou en utilisant des biocides sélectifs (affectant une seule espèce). Des alternatives à l'utilisation de pesticides existent comme l'utilisation de barrières physiques entre les insectes ravageurs et les cultures (filets d'exclusion) ou des méthodes de lutte biologique (prédation, confusion sexuelle, etc.).

ÉTIQUETTE DE PRODUCTION



Les certifications font partie des nombreux outils pour identifier les productions qui répondent à certains critères. Par exemple, la certification biologique garantit une absence d'OGM ou pesticide de synthèse. On peut également parler de Lutte Intégrée (gestion rationnelle de pesticides), permaculture (production autosuffisante) ou d'autres appellations maisons comme éco-naturelle ou régénératrice.

OBV du Chêne

Pour plus d'information
environnement@obvduchene.org
418-928-3407 poste 230

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

[f /obvduchene](https://www.facebook.com/obvduchene)

[i /obvduchene](https://www.instagram.com/obvduchene)

L'organisme de bassins versants (OBV) du Chêne a pour mission d'améliorer la qualité de l'eau en préservant les fonctions écologiques des écosystèmes de son territoire.



Municipalité de Leclercville

1014, rue de l'Église
Leclercville (Québec) G0S 2K0
Tél. : 819 292-2331
Télécopieur : 819 599-0550
mun.leclercville@videotron.ca

Membres du conseil

Denis Richard Maire
Charles-Étienne Beaudet Conseiller #1 et maire suppléant
Maxime Guimond Conseiller #2
Sophie Bédard Conseillère #3
Anthony Richard Conseiller #4
Johanne Lemay Conseiller #5
Rémi Auger Conseiller #6

Renseignements généraux

Directrice générale : Lucie Beaudoin

Directrice générale adjointe : Sylvie Lemay

Travaux publics :

Les Entreprises Édouard Paquette(418) 971-0055

Permis et location de salles :

Sylvie Lemay(819) 292-2331

Préposé à l'entretien :

Nicole Beaudet(819) 292-2331

Location Chalet des loisirs :

Sylvie Lemay(819) 292-2331

Fabrique:

Rachel Héroux.....(819) 292-2769



OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Mardi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Jeudi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00